



## BIEN CHOISIR

# SON PRODUIT D'ÉPARGNE

Dans un contexte de crise et d'incertitude, on se pose encore plus de questions sur le bon choix du produit d'épargne. Aussi, avant de se décider, il est important de faire l'état de ses besoins et de ses attentes, en tenant compte, bien entendu, de ses possibilités financières :

### QUELS SONT MES OBJECTIFS ?

Se constituer un capital pour financer un projet ?	PLACEMENT
Rechercher un revenu complémentaire ?	
Payer moins d'impôts ?	
Pouvoir faire face aux imprévus ?	PRECAUTION
Mieux maîtriser son budget	
Protéger sa famille ?	PREVOYANCE
Se constituer un capital pour préparer sa retraite ?	
Transmettre son patrimoine ?	
S'équiper et se loger ?	PROJET
Financer ses loisirs ?	
Financer les études de ses enfants ?	

### QUE PRIVILÉGIER ?

**La disponibilité** – possibilité de récupérer à tout moment l'argent investi sans pénalités contractuelles ou fiscales

**La sécurité** – le capital et les performances sont garantis

**La rentabilité** – le taux de rendement le plus avantageux

**La simplicité** – aucune compétence particulière requise pour souscrire et gérer le produit d'épargne

**La transmissibilité** – la possibilité de transmettre un capital en toute légalité avec une fiscalité allégée

### QUELLES FORMES DE VERSEMENT ?

- Un versement unique
- Des versements réguliers
- Des versements libres

Les réponses à ces questions donnent quelques points de repères afin d'identifier le produit d'épargne qui convient le mieux à sa situation personnelle.

Pensez aussi qu'en contrepartie d'avantages que procurent certains placements, il faut en accepter les contraintes !

Idéalement, le meilleur produit serait celui qui garantirait un rendement élevé, sans risque ni fiscalité, disponible à tout moment. Mais il n'existe pas de placement miracle, aucun produit ne réunit toutes ces qualités !

